

Communiqué du groupe FN du Conseil Régional

Olivier Monteil, conseiller régional Front National, secrétaire départemental du FN 65, nous adresse le communiqué suivant. Il nous informe par ailleurs qu'il siègera dans les commissions « Education-Jeunesse » et « Montagne-Ruralité » ainsi qu'à la Commission départementale de coopération intercommunale où il a été désigné.

## **Le communiqué**

### **Conseil régional Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées : « *La Gauche sectaire pratique le déni démocratique* »**

Communiqué de presse de France Jamet, Conseillère régionale, présidente du groupe FN/RBM à la Région Languedoc-Roussillon – Midi Pyrénées

L'assemblée plénière du Conseil régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, qui s'est réunie à l'hôtel de Région de Toulouse ce lundi 18 janvier jusqu'à 22h30, a été particulièrement révélatrice de l'état d'esprit liberticide et anti-démocratique de l'alliance Gauche - Extrême Gauche menée par la nouvelle présidente du conseil régional.

D'emblée, elle a rejeté les 13 amendements proposés par le groupe FN / RBM sur la modification du règlement intérieur, présentés pour une plus grande transparence, une plus grande équité et un vrai respect de la proportionnelle. Carole Delga n'a caché longtemps sa fébrilité et son sectarisme qui l'animent par des propos agressifs et sectaires à l'encontre des élus du Front National.

Pour renvoyer l'ascenseur à « Monsieur 10% », Carole Delga a déjà créé un nouveau « machin », le Bureau de l'Assemblée, dirigé par Gérard Onesta, composé de cinq membres exclusivement désignés au sein de l'alliance Gauche - Extrême Gauche, refusant ainsi de respecter le pluralisme démocratique et appliquant une discrimination sans vergogne à l'égard des électeurs du FN !

Malgré les déclarations de campagne des uns et des autres, les élus du groupe FN / RBM ont été les seuls à demander la baisse de 30% des indemnités des élus au Conseil régional, honorant ainsi leur promesse de campagne.

En fin de séance, visiblement agacée par le travail et les interventions des 40 élus FN / RBM dans l'hémicycle (1er groupe d'opposition représentant 25% de l'assemblée régionale), Carole Delga a refusé, en deux temps, de respecter, conformément à la jurisprudence, le principe de la répartition proportionnelle pour les représentations au sein des organismes extérieurs (comités régionaux, associations, syndicats mixtes, etc.) qui aurait permis au groupe FN / RBM d'obtenir 134 représentations. Elle a tout d'abord demandé à

l'assemblée plénière de se prononcer contre le principe du vote, organisme par organisme. Elle a ensuite imposé un vote bloqué à la demande du PS pour faire adopter à la majorité simple sa propre liste incluant 6 représentations pour le groupe LR-MODEM-UDI.

Autoritarisme, arbitraire, refus de la pluralité et déni de la démocratie, cette alliance Gauche - Extrême Gauche a montré son vrai visage ce 18 janvier 2016 au Conseil régional et fut très complaisante à l'égard d'une pseudo opposition LR-UDI-Modem qui le lui a bien rendu.

Bien entendu, mené avec énergie et détermination par sa présidente France Jamet, le groupe Front National / Rassemblement Bleu Marine va déposer très rapidement les recours qui s'imposent devant les tribunaux compétents pour lutter contre ces atteintes inacceptables à la démocratie et au bon droit des électeurs régionaux".

--

Olivier MONTEIL  
Conseiller régional